

Faits marquants

1. La pyrale du buis

L'année 2017 a été marquée par une forte progression des attaques de pyrale vers l'intérieur du département. La pyrale est présente sur quasiment tout le département et les destructions sont totales dans la plupart des vallées : Ardèche, Bezorgues, Volâne, Eyrieux, Ouvèze, Luol

Au-delà des nuisances liées au vol des papillons, l'impact paysager des défoliations a suscité de nombreuses interrogations dans la population et les élus.

2. Les dépérissements des taillis de châtaigniers

Le phénomène observé depuis 2015 s'est amplifié et encore aggravé cette année, principalement sur les versants des vallées de l'Ardèche et de la Fontaulière. Une étude précise du phénomène a été conduite en 2017, celle-ci a permis de confirmer que ces dépérissements sont en lien direct avec un phytophthora de type « encre du châtaignier ».




Indicateurs de la santé



État de santé des essences	Principaux problèmes
Chênes	<i>Bupreste, sécheresse</i>
Buis	<i>Pyrale, sécheresse</i>
Châtaignier	<i>Cynips, sécheresse, encre, dépérissement</i>
Frêne	<i>Chalarose</i>
Douglas	<i>Sécheresse</i>
Epicéa	<i>Sécheresse, fomes</i>
Pins	<i>Processionnaire, Sphaeropsis sapinea, bandes rouges, sécheresse</i>
Sapins	<i>Pissode</i>
Cèdre	<i>Dépérissement</i>
Mélèze	<i>Chancre</i>

État de santé : ■ = bon ■ = moyen ■ = médiocre

Suivi des principaux problèmes

		2013	2014	2015	2016	2017	
Toutes essences	Sécheresse estivale						 Problème absent ou à un niveau faible
	Dégâts de gel tardif au printemps						
Feuillus	Défoliateurs précoces du chêne						
	Bombyx disparate						
	Oïdium du chêne						
Résineux	Processionnaire du pin						 Problème nettement présent, impact modéré
	Typographe de l'épicéa						
	Maladie des bandes rouges						
	Rougisement printanier						
	Sphaeropsis sapinea						
	Tordeuse grise du mélèze						
Peupliers	Rouilles des peupliers						 Problème très présent, impact fort
	Puceron lanigère						
Invasifs	Chalarose du frêne						
	Pyrale du buis						

Événements climatiques de 2017

Après de fortes gelées hivernales et un printemps bien arrosé, l'ensemble du département a été affecté par une sécheresse très sévère qui a débutée dès le mois de juillet et s'est prolongée jusqu'à la fin de l'automne.

De nombreux symptômes ont été constatés sur la végétation arborée. Les chênes pubescents, les hêtres, les frênes et les érables ont été les plus affectés par des rougissemments. De plus, des défoliations précoces se sont produites dès le début du mois de septembre. Les chênes verts ont également été touchés sur les versants de la vallée de l'Eyrieux.

Les derniers mois de 2017 présentaient toujours une pluviométrie très déficitaire qui laisse craindre des dégâts forestiers au printemps prochain.

La pyrale du buis

La pyrale est présente en Ardèche depuis 2015 où les premiers dégâts dans le milieu naturel ont été constatés sur la vallée du Rhône notamment au niveau du site de Crussol, à St Péray

Le phénomène s'est ensuite étendu par les vallées perpendiculaires au Rhône (Doux, Eyrieux et Cance) où les destructions des buxaies sont totales.

En 2017, la progression des chenilles s'est quasiment étendue à tout le département. Des défoliations totales ont été constatées à la fin juin dans les vallées de l'Ardèche, La Bezorgues, La Volâne, l'Eyrieux, l'Ouvèze, la Payre, le Luol, le Lignon... causant un impact paysager important.

Quelques zones sont indemnes dans le sud du département : Gorges de l'Ardèche et du Chassezac, les plateaux de gras, du Coiron et de Jastres et les zones d'altitude au-delà de 750 m.

Sur les zones détruites en 2016, aucun reverdissement ne s'est produit, les chenilles

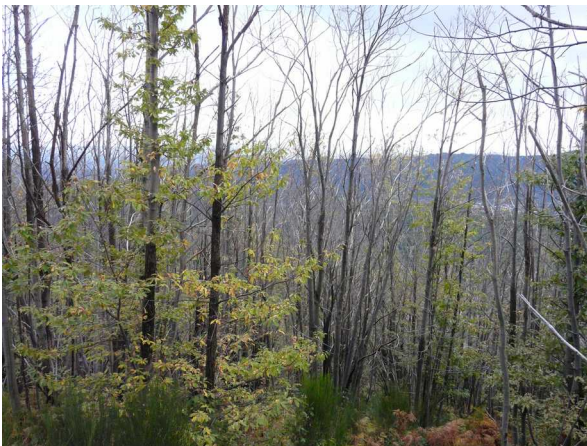
encore présentes ont dévoré les tentatives de rejets des buis défoliés.

Les attaques de pyrale ont suscité de nombreux émoi dans la population et chez les élus. Toutefois, l'information ayant été largement relayée par les médias, seules quelques demandes locales ont été formulées.



Placette Pyrale – Sarras – Gérard Teston

Les dépérissements de châtaigniers



Dépérissements de châtaigniers – Chirols
Gérard Teston

Le phénomène observé depuis 2015 s'est amplifié principalement sur les versants des vallées de l'Ardèche et de la Fontaulière.

Plusieurs centaines d'hectares de taillis de châtaigniers issus le plus souvent d'anciens vergers à l'abandon sont aujourd'hui morts. Ces

taillis sur souches vieillissantes sont situés le plus souvent sur des sols squelettiques. Le phénomène qui affecte toutes les situations topographiques est maintenant bien visible avec un impact paysager relativement important.

Une étude précise du phénomène a été conduite en 2017, elle a permis de confirmer que ces dépérissements sont en lien direct avec un phytophthora de type « encre du châtaignier ».

Les cépées dépérissantes présentent une nécrose au niveau du collet qui a une progression ascendante, du système racinaire vers la tige. Même constat sur les semis naturels.

Les peuplements sont toujours affectés par le chancre (*Cryphonectria parasitica*) malgré la présence importante de la souche hypovirulente.

Le cynips est également très présent sur l'ensemble du département mais une régression sensible a été observée par les castanéiculteurs dans les vergers. La situation est similaire dans les taillis.

Les attaques de *Sphaeropsis sapinea*

Il a été noté en début d'année une progression des attaques dans les peuplements de pin noir, laricio et sylvestre. De nombreux dessèchements partiels ou totaux ont été constatés dans les pinèdes du secteur d'Annonay.

Les événements climatiques de l'année 2016 (sécheresse et orages de grêles) en sont la principale cause.

De nouveaux problèmes ont été signalés sur pin sylvestre en fin d'année.



*Sphaeropsis sur pins noirs – St Andéol de Berg
Vincent DIDIER*

Le Chancre du mélèze



*Mélèzes atteints par le chancre – Aстет
Jacques Degenève*

Découvert en 2010, le phénomène continue et de nouvelles attaques sont observées chaque année sur les zones d'altitude.

Les peuplements concernés sont totalement contaminés et sûrement condamnés à moyen terme.

Même si cette essence n'est pas la plus représentée en Ardèche, ce phénomène remet en cause le devenir des jeunes plantations et le choix de cette essence en reboisement.

Vos interlocuteurs en 2018

	jacques.degeneve@crpf.fr	04 75 35 40 26
	gerard.teston@ardeche.gouv.fr	04 75 66 70 77
	vincent.didier@onf.fr	04 75 94 80 69

Cliquez sur l'image pour retrouver les actualités marquantes de la région



Pour en découvrir d'avantage, Cliquez sur le logo



Pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
16b, rue Aimé Rudel
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.97

Document rédigé conjointement par les correspondants-observateurs du département et le pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes